

Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine et l'ISVV s'associent pour sécuriser le Concours Expression Bio

La promotion des vins Bio à l'ère du COVID-19

Le Concours Expression des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine aura finalement lieu le mardi 30 juin, à Villenave d'Ornon au sein de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin, composante de l'Université de Bordeaux. Initialement prévu au mois de mai, les conditions d'organisation du Concours Expression Bio ont dû être profondément modifiées pour offrir au jury de dégustation les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine et l'ISVV renforcent leur partenariat

Partenaires de longue date sur les programmes de recherche et de formation en œnologie Bio, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine et l'ISVV ont souhaité élargir leur partenariat pour réfléchir à l'organisation du Concours Expression des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine. « *Nous avions envie que le concours ait lieu cette année, comme c'est le cas depuis 23 ans. Faire la promotion des vins biologiques de Nouvelle-Aquitaine, c'est une priorité. Mais c'est aussi un drôle de défi : comment garantir les conditions optimales d'une dégustation professionnelle de vins, en période de crise sanitaire ? Nous avons besoin de l'avis des experts. L'ISVV était pour nous le partenaire naturel* » déclare Patrick Boudon, président du Concours Expression des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine.

Il est vrai que l'ISVV dispose de toute la compétence pour relever un tel défi. Et de l'expérience, puisque les dégustations du DUAD*, prévues dans le cadre des examens terminaux de cette formation continue, ont également eu lieu en période de déconfinement COVID.

Un test grandeur nature pour les futurs évènements de promotion de l'été et de la rentrée

Ces conditions particulières seront aussi l'occasion de « tester » de nouveaux modes de fonctionnement. Impossible, en effet, d'offrir un temps convivial où chaque Président de table présentait l'avis des jurés sur les millésimes dégustés, autour d'un bon repas. Laurent CASSY, Président de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine rassure : « *Nous souhaitons filmer chaque Président, pour permettre à tous les dégustateurs de visionner ensuite le sentiment des autres tables. Si COVID nous a appris quelque chose, c'est qu'il faut s'adapter. Et puis, nous allons organiser des évènements de promotion en 2020, pour les particuliers pendant tout l'été, et pour les professionnels en septembre. Donc il faut qu'on se lance, malgré la crise sanitaire !* »

Les résultats du Concours seront publiés le mardi 30 juin après-midi, sur le site internet de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine.

Contact Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine :

Gwénaëlle Le Guillou – tél. + 33 (0)6 87 84 23 88 - contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr



Communiqué de presse, le 22 juin 2020

La viticulture biologique – derniers chiffres : 12% des vignes françaises sont cultivées en bio, par 6726 vignerons (soit 94020 ha). La consommation de vins bio a doublé, en France, en 5 ans et représente un marché de 1200 millions d'euros. En Nouvelle-Aquitaine, la vigne bio représente 16188 hectares.

À propos de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine : Créé en 1995, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine regroupe 206 domaines, tous en bio ou en biodynamie. Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine a pour missions la représentation et la défense des intérêts des vignerons Bio. Il contribue au développement économique et technique de la production de vins Bio. Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine assure la promotion et développe l'image collective ainsi que la notoriété des vins et spiritueux Biologiques auprès des professionnels et des particuliers. Il initie et collabore à des programmes de développement et d'expérimentation visant à améliorer la qualité des vins Bio.

DUAD, Diplôme Universitaire d'Aptitude à la Dégustation ; <https://www.isvv.u-bordeaux.fr/fr/d-u-a-d.html>